

## ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**Le Président de** la Communauté de communes Cœur de Nacre

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** la délibération du 26 septembre 2013 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

**Vu** l'arrêté fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> août 2021,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de :** Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
CINGAL Justine	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/06/2025
MARTINEZ Marjorie	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/06/2025

**Avancement au grade de :** Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BESNARD Laurent	Adjoint technique territorial	01/06/2025

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à Douvres la Délivrande  
le 26 mars 2025 ,  
Le Président,



7 rue de l'église - CS 10033 - 14440 Douvres-la-Délivrande  
02 31 97 43 32 - contact@coeurdenacre.fr - www.coeurdenacre.fr